

# COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL & FORMATION SPÉCIALISÉE

## Calendrier prévisionnel 2024 des séances

<b>Séance du jeudi 8 février 2024</b>	<b>Séance du jeudi 3 octobre 2024</b>
Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 5 janvier 2024</b>	Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 30 août 2024</b>
<b>Séance du jeudi 11 avril 2024</b>	<b>Séance du jeudi 5 décembre 2024</b>
Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 8 mars 2024</b>	Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Lundi 4 novembre 2024</b>
<b>Séance du jeudi 13 juin 2024</b>	<b>Séance du jeudi 6 février 2025</b>
Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 10 mai 2024</b>	Date limite de réception des dossiers pour l'inscription à l'ordre du jour <b>Vendredi 3 janvier 2025</b>

***A toutes fins utiles, nous vous informons que si vous n'avez pas été destinataire d'une convocation au moins 15 jours avant la séance, celle-ci n'aura pas lieu (aucun dossier inscrit à l'ordre du jour).***

Pour plus détails ou pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter :  
Le service « Instances Consultatives »  
02.47.66.71.73 ou 02.47.60.85.13  
[instancesparitaires@cdg37.fr](mailto:instancesparitaires@cdg37.fr)